

Enquêtes

Personnel d'encadrement dans le transport de marchandises En région Centre - Val de Loire



L'encadrement d'une équipe dans le transport de marchandises consiste principalement à superviser et coordonner l'activité d'un site ou d'un service d'exploitation de transport routier de marchandises, dans ses dimensions techniques, commerciales, sociales et financières, selon la réglementation du transport routier, les règles de sécurité et dans un objectif de qualité.

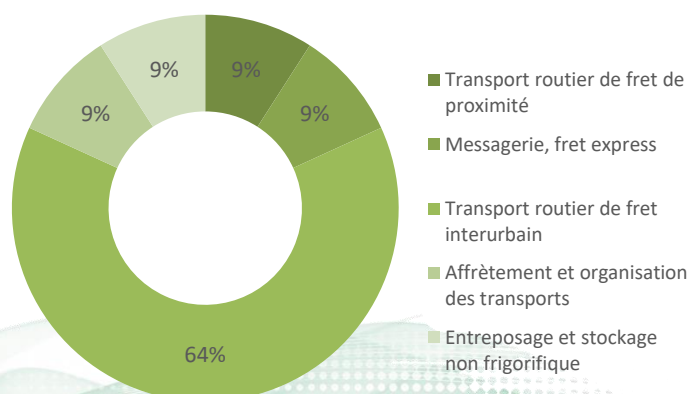
Les métiers de l'encadrement dans le transport de marchandises sont accessibles à partir d'un bac +2 (BTS transport et prestations logistiques, DUT gestion logistique et transport) complété par une expérience professionnelle dans le transport. Ils peuvent également être exercés sans diplôme particulier mais après une expérience professionnelle de plusieurs années dans le transport. Dans tous les cas, l'attestation de capacité professionnelle de transport de marchandises peut être requise.

Deux titres professionnels permettent également d'accéder à ces métiers par la formation continue ou la VAE :

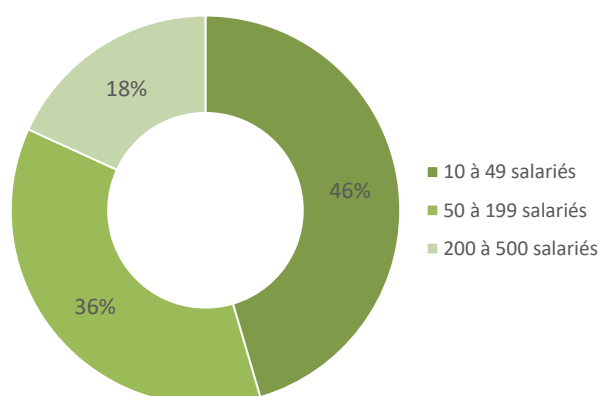
- Titre Professionnel Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique
- Titre Professionnel en transport logistique option transport terrestre

L'enquête menée en partenariat avec la CRCI et la Maison de l'Emploi d'Orléans, a permis d'interroger 11 établissements de la région Centre dont l'activité principale est la logistique ou le transport de marchandises.

Secteur d'activité des établissements enquêtés



Taille des établissements enquêtés



GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE – ORFE 2015

Source : données issues d'une enquête menée en partenariat par l'ORFE la CRCI et la maison de l'Emploi d'Orléans

Directeur de publication : Jean-Claude GAPIN-FREHEL

Des recrutements complexes

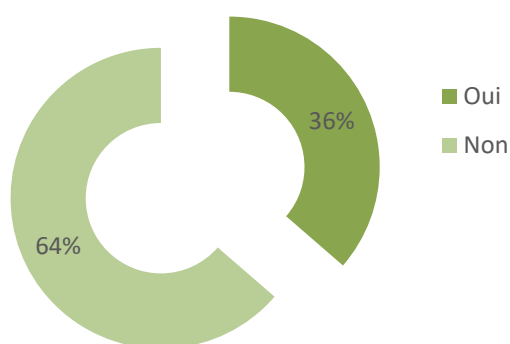
36% des établissements interrogés déclarent avoir un ou plusieurs projets de recrutement. Les employeurs semblent privilégier le recrutement externe plutôt que la promotion interne, puisque plus de 90% d'entre eux souhaitent recruter par cette voie.

Parmi ces projets, 80% sont jugés difficiles pour les employeurs. Ce résultat est intéressant car il dénote des conclusions de l'enquête BMO menée par Pôle emploi sur les métiers plus globaux d'encadrement dans les transports (marchandises et voyageurs). En effet, les métiers d'encadrement dans les transports ne sont pas nationalement caractérisés par des difficultés de recrutement, et selon BMO 2015, cela se vérifie également sur notre territoire. Ainsi, par exemple, pour les postes d'agents d'exploitation des transports, cadres des transports et responsables, 27% des projets de recrutements sont jugés difficile au niveau national contre 9,5% en Région Centre-Val de Loire (109 projets de recrutements).

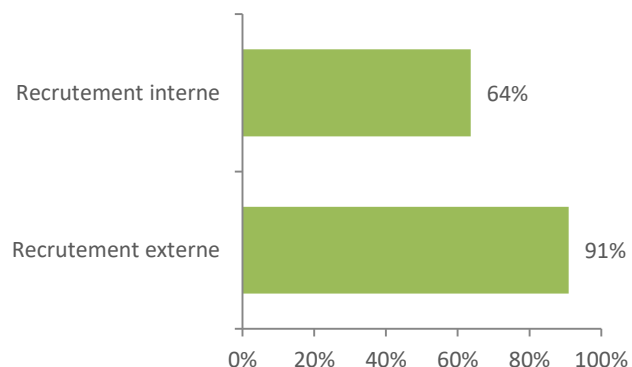
Parmi les recrutements jugés difficiles par les employeurs, les raisons invoquées sont principalement le manque d'attractivité du secteur lié aux conditions de travail et donc la difficulté d'avoir des candidats pour ces postes ainsi que le manque de motivation des postulants.

Le manque de formation des candidats est évoqué par un quart des répondants. Or, de nombreuses formations existent sur le territoire permettant pourtant aux apprenants en formation initiale et continue d'obtenir une certification en lien avec les postes en question. Il nous est donc apparu pertinent de regarder plus en détail les habiletés professionnelles qu'attendent les entreprises afin de comprendre les raisons qui les amènent à considérer que les postulants manquent de formation.

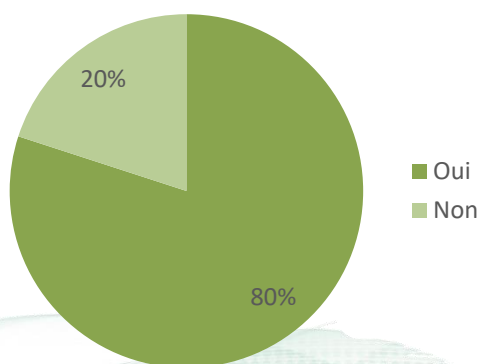
Nombre d'établissements enquêtés ayant un projet de recrutement



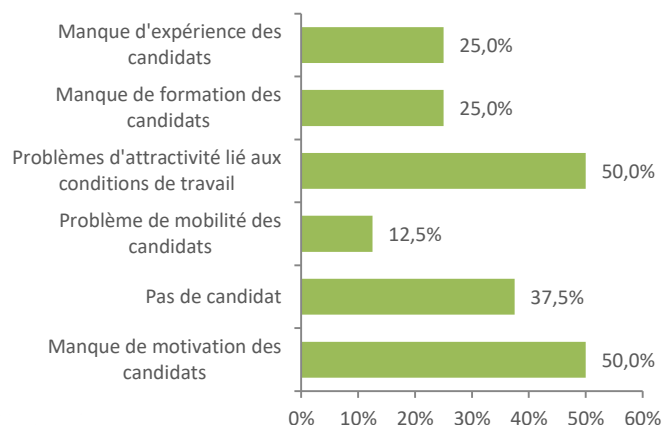
Type de recrutement envisagé



Avez-vous des difficultés de recrutement ?



Principales raisons avancées liées aux difficultés de recrutement



Des compétences proches des référentiels de formation

Si l'on s'intéresse aux compétences exigées avant le recrutement citées par au moins 50% des établissements, il apparaît alors que l'encadrement d'une équipe dans le transport de marchandises nécessite :

Des compétences techniques

- Connaissance de la chaîne de transport national
- Connaissance de la géographie des transports
- Utilisation d'outils bureautiques
- Utilisation de console de contrôle
- Lecture de cartes routières

Des compétences commerciales

- Techniques commerciales
- Connaissance des techniques de chiffrage tarifaire
- Maîtrise des principes d'optimisation des coûts
- Gestion budgétaire

Des compétences organisationnelles

- Connaissance des techniques de planification

Des compétences managériales

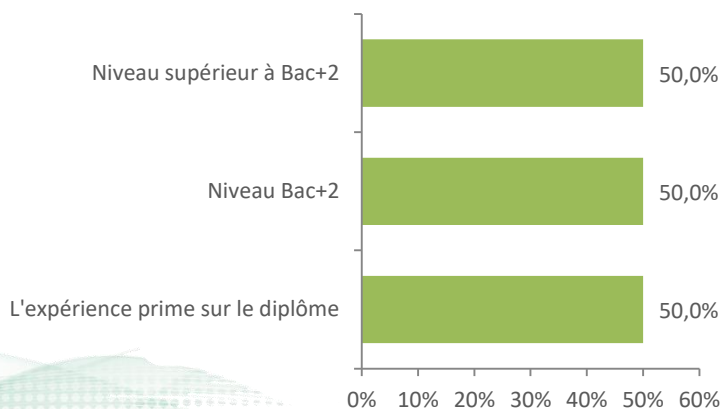
- Autonomie sur le poste
- Capacité d'adaptation
- Animation d'équipe

Des compétences réglementaires et législatives

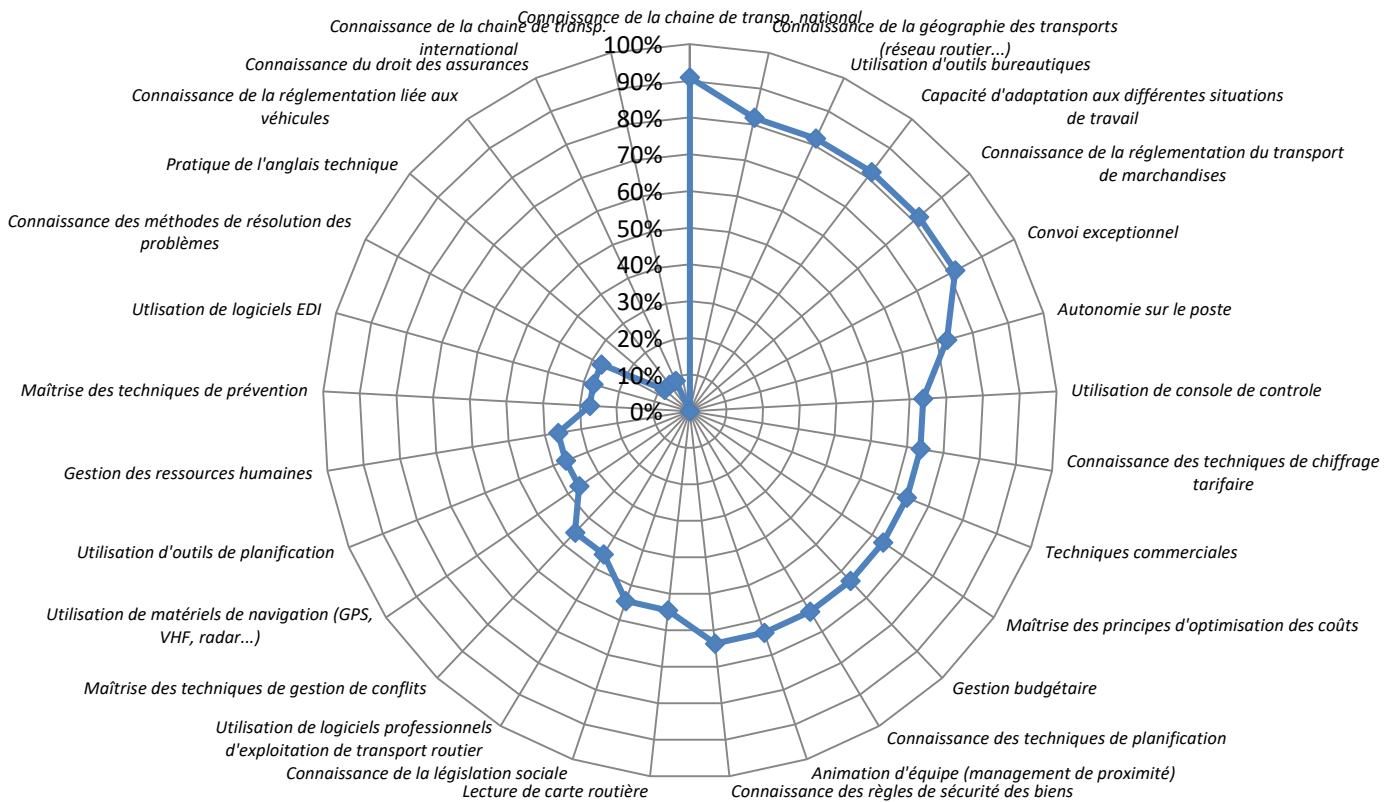
- Connaissance de la réglementation du transport en convoi exceptionnel
- Connaissance des règles de sécurité des biens
- Connaissance de la législation sociale

Ces dernières sont très proches des référentiels de formation, principalement ceux du BTS transport et prestations logistiques et du DUT gestion logistique et transport. Cette bonne adéquation entre les compétences attendues par les employeurs et celles enseignées dans le cadre des formations n'explique donc pas les difficultés de recrutement rencontrées par les dirigeants d'entreprise.

Niveau de formation attendu par les recruteurs



Compétences exigées



Compétences à acquérir

